



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 mars 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 Février 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 Mars 2000

**Mise en place conteneurs enterrés pour la collecte des déchets,
consultation pour la maîtrise d'oeuvre.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200106

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2000

Nettoiemnt Parc Auto

**Mise en place conteneurs enterrés pour la collecte des déchets,
consultation pour la maîtrise d'oeuvre.**

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Depuis 1978, la Ville de Niort a mis en place l'attribution de conteneurs aux ménages pour la collecte des déchets ménagers, depuis 1992 le développement de la collecte sélective a entraîné la mise en place de conteneurs supplémentaires auprès des ménages.

Malgré la création de locaux "poubelles", prévus au règlement d'élimination des déchets lors des demandes de permis de construire ou des déclarations de travaux, quelques problèmes perdurent dans l'habitat urbain ancien :

- . des conteneurs à ordures ménagères ou commerciales stationnent sur la voirie,
- . nous devons offrir des solutions pour le tri sélectif des déchets aux habitants de ces quartiers.

Pour cela, nous proposons la mise en place de conteneurs enterrés dans la voirie à l'instar de ce qui s'est fait dans plusieurs villes : Grenoble, St Etienne, Mondeville.

Ce matériel sera collecté avec les moyens existants et permettra progressivement de retirer les conteneurs qui stationnent anormalement et constituent une gêne pour l'usager.

En conséquence, je vous propose de lancer une consultation pour rechercher par marché négocié, le cabinet qui aura en charge de la maîtrise d'oeuvre, notamment, de rédiger l'appel d'offres.

Le budget sera prévu au BP 2000 pour les premiers conteneurs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation
- autoriser M. le Maire à lancer la procédure de marché négocié et signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)